

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29813**

Intitulé

Vendeur-responsable espaces culturels et multimédias

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|---|--|
| Association pour la formation professionnelle et l'apprentissage des métiers du commerce - Groupe AFPAM formation | Directrice générale |

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

322w Commercialisation : vente de livres et produits imprimés, librairie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Vendeur-responsable espaces culturels et multimédias assure l'accueil et la vente de produits culturels en magasin. Il est amené à s'informer de l'actualité du livre et du disque dans un souci constant de satisfaction de la clientèle. Il participe au rangement des produits en rayon ainsi qu'à l'exposition des articles en vitrine.

Il peut exercer la responsabilité d'un secteur voire temporairement du magasin.

Il dépend soit du responsable ou chef de département livre ou disque, soit directement du libraire ou du disquaire selon l'importance de la structure.

Les activités sont :

Gérer les stocks d'une unité commerciale

Accueillir la clientèle et Animer le(s) rayon(s) en produits culturels

Vendre les produits culturels

Manager une équipe de vendeurs

Compétences ou capacités attestées :

Mettre en oeuvre une organisation de travail tout en respectant les procédures de livraison, de réception, de retour et de stockage des produits culturels

Négocier les achats et les retours, gérer les produits culturels dans un souci d'équilibre budgétaire selon des règles définies par l'entreprise

Montrer une attitude professionnelle positive et dynamique permettant d'accueillir le client, de l'orienter et de le conseiller

Mettre en oeuvre une vente et fidéliser la clientèle

Mettre en place des actions commerciales pertinentes au regard des analyses faites des objectifs commerciaux réalisés et à réaliser

Animer un rayon en vue de développer l'activité du point de vente selon l'actualité, la saisonnalité, les attentes de la clientèle et la transversalité entre les produits culturels

Animer et encadrer une équipe de travail dans le respect de la législation du travail et de la législation sociale

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Commerce en produits culturels (librairie, disquaire, enseigne spécialisée en produits culturels, commerce de jeux vidéo, papeterie, commerce de loisirs créatifs et/ou beaux arts...)

La certification conduit à des métiers tels que :

Vendeur(se) en produits culturels,

Adjoint(e) de rayon en produits culturels

Responsable de rayon en produits culturels

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1211 : Vente en articles de sport et loisirs

D1503 : Management/gestion de rayon produits non alimentaires

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Chaque domaine de compétences sera évalué par un contrôle continu de connaissances, via diverses modalités d'évaluation.

Il est impératif d'obtenir la moyenne dans les 4 domaines de compétences cités ci-dessous pour valider la certification :

- Gérer les stocks d'une unité commerciale

- Accueillir la clientèle et Animer le(s) rayon(s) en produits culturels

- Vendre les produits culturels

- Manager une équipe de vendeurs

Dans le cas où le candidat n'aurait pas la moyenne dans l'un des domaines, il peut repasser l'évaluation ou les évaluations manquantes dans le domaine non acquis par le biais de la VAE.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA
CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

| | | |
|--|---|---|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | Des représentants du secteur des produits culturels (livre, disque, musique, vidéo, multimédia, papeterie) et intervenants CFCL |
| En contrat d'apprentissage | X | Des représentants du secteur des produits culturels (livre, disque, musique, vidéo, multimédia, papeterie) et intervenants CFCL |
| Après un parcours de formation continue | X | Des représentants du secteur des produits culturels (livre, disque, musique, vidéo, multimédia, papeterie) et intervenants CFCL |
| En contrat de professionnalisation | X | Des représentants du secteur des produits culturels (livre, disque, musique, vidéo, multimédia, papeterie) et intervenants CFCL |
| Par candidature individuelle | X | Des représentants du secteur des produits culturels (livre, disque, musique, vidéo, multimédia, papeterie) et intervenants CFCL |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2011 | X | Des représentants du secteur des produits culturels (livre, disque, musique, vidéo, multimédia, papeterie) et intervenants CFCL |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 3 juillet 1997 publié au Journal officiel du 18 juillet 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique, sous l'intitulé "Vendeur-responsable de rayon en librairie"

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 31 janvier 2018 publié au Journal Officiel du 08 février 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau III, sous l'intitulé "Vendeur-responsable espaces culturels et multimédias" avec effet au 07 juin 2017, jusqu'au 08 février 2020.

Arrêté du 26 mai 2016 publié au Journal Officiel du 07 juin 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an, au niveau III, sous l'intitulé "Technico-commercial en produits culturels - option livre - option musique vidéo multimédia - option papeterie loisirs créatifs beaux-arts" avec effet au 31 décembre 2015, jusqu'au 07 juin 2017.

Arrêté du 22 décembre 2014 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an, au niveau III, sous l'intitulé "Vendeur-responsable de rayon en produits culturels - option livre, option disque" avec effet au 24 janvier 2013, jusqu'au 31 décembre 2015.

Arrêté du 16 janvier 2008 publié au Journal Officiel du 24 janvier 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour 5 ans, avec effet au 24 janvier 2008 jusqu'au 24 janvier 2013.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 5 juillet 2001 publié au Journal officiel du 14 juillet 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Entre 13 et 16 titres délivrés selon les années.

Autres sources d'information :

<http://www.cfcl-formation.fr>

Lieu(x) de certification :

21, rue de Courcelles 51100 REIMS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

CFCL 21,rue de Courcelles 51100 REIMS

Historique de la certification :

Ancien intitulé : Vendeur-responsable de rayon en produits culturels - option livre, option disque (Arrêté du 22 décembre 2014 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2014)

Certification précédente : Technico-commercial en produits culturels - option livre - option musique vidéo multimédia - option papeterie loisirs créatifs beaux-arts